

7 KILOMÈTRES DE SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE POUR SAINT-CÔME INAUGURATION DU PARC LOUIS-PHILIPPE-DE GRANDPRÉ

Saint-Côme, le 19 octobre 2017 – La Municipalité de Saint-Côme procédait, le dimanche 15 octobre dernier, à l'**Inauguration officielle du Parc Louis-Philippe-De Grandpré**. Pour souligner l'événement, la population était invitée à ce rassemblement qui a finalement eu lieu au Bureau d'Accueil Touristique, étant donné les mauvaises conditions météorologiques. La veille, l'organisme Plein Air Lanaudière a accueilli une soixantaine de cyclistes venus spécialement pour l'ouverture officielle des sentiers. Plusieurs boutiques de vélo étaient sur place pour faire la promotion de matériel et offrir des sorties en groupe. Les organisateurs étaient très satisfaits de cette journée toute spéciale.

Lors de l'inauguration officielle, la générosité de M. André D. Godbout, gendre du juge Louis-Philippe De Grandpré, lui-même villégiateur et amoureux de Saint-Côme pendant des décennies a été soulignée à plusieurs reprises. L'acte de cession indiquait que la parcelle était léguée à Saint-Côme à condition qu'une vocation récréative lui soit donnée. **M. Ivan De Grandpré**, fils du juge, nous a relaté le lien particulier qui unissait la famille De Grandpré avec Saint-Côme. « *Nous avons adoré tous les étés passés ici* » a-t-il lancé. Rappelons que l'honorable juge Louis-Philippe De Grandpré a été admis au Barreau du Québec en 1938. Il a par la suite été nommé à la Cour suprême du Canada le 1^{er} janvier 1974, il y siège pendant trois ans avant de démissionner le 1^{er} octobre 1977. Il s'est éteint en 2008, à l'âge vénérable de 90 ans.

Par la suite, **M. Simon Lavoie**, président de Plein Air Lanaudière a pris la parole. Il a affirmé que l'idée est issue de la volonté de plusieurs hommes d'offrir un plus large éventail d'activités de plein air à Saint-Côme. Ils ont émis le souhait de confectionner un réseau de sentiers de vélo de montagne pour les férus de ce sport de plus en plus populaire. Après avoir rencontré les décideurs de la Municipalité, les deux parties étaient alors convaincues de la viabilité de ce projet. M. Lavoie a rappelé la quantité de travail effectué jusqu'à présent. Le réseau a actuellement environ 7 kilomètres de sentiers, ce qui représente énormément d'heures de travail bénévole. À cet effet, il faut prévoir environ 700 heures de travail pour confectionner un kilomètre !

Le Maire de Saint-Côme, **Martin Bordeleau**, a salué la générosité de M. André D. Godbout qui a cédé cette parcelle de terrain à notre communauté. Un tel geste permet de mettre Saint-Côme à l'avant-plan. « *Notre priorité en tant que Conseil municipal est d'attirer les gens à venir découvrir Saint-Côme et ses attraits.* » a-t-il mentionné. Il a également rappelé le partenariat financier engagé avec l'organisme Plein Air Lanaudière dans le but d'accroître le réseau actuel de sentiers et a tenu à remercier tous les bénévoles s'étant impliqués à son développement.

La dernière allocution a été celle du Député de Berthier, **M. André Villeneuve**. Il a souligné le geste très généreux et surtout très rare effectué par M. Godbout, un geste qui « *fait grandir toute une communauté.* »

Rappelons que le Parc Louis-Philippe-De Grandpré est situé au bout de la 50^e Avenue et est accessible gratuitement, et ce, durant les quatre saisons. Afin d'éviter d'incommoder les résidents de cette avenue, la Municipalité de Saint-Côme et l'organisme Plein Air Lanaudière encouragent les usagers à utiliser le stationnement public situé au Bureau d'Accueil Touristique.

-30-

Source : Isabelle Venne
Municipalité de Saint-Côme
450 883-2726, poste 7302

De gauche à droite :

Sylvie, Ivan et Francine De Grandpré, enfants du juge Louis-Philippe De Grandpré; Martin Bordeleau, Maire de la Municipalité de Saint-Côme et
André D. Godbout, donateur du terrain



De gauche à droite :

André Villeneuve, Député de Berthier; Benoit Pelletier, Benoit Neveu, Simon Lavoie et André Brunet de Plein Air Lanaudière; Manon Pagette, conseillère municipale; Martin Bordeleau, Maire de la Municipalité; Guy Laverdière, conseiller municipal; Marc Picard de Plein Air Lanaudière; François Chevrier, conseiller municipal et
André D. Godbout, donateur



Crédit photo : Normand Laporte, photographe

